

Témoignages de personnes migrantes face aux élèves : des enjeux importants à souligner

Chèr.e.s enseignant.e.s,

Vous êtes nombreux.ses à demander régulièrement à nos associations d'inclure dans nos interventions auprès de vos classes le témoignage de personnes migrantes, afin qu'elles racontent leur parcours. **Si le témoignage d'une personne en chair et en os présente un indéniable impact pédagogique, il soulève néanmoins des enjeux importants, que chacun.e doit avoir à l'esprit pour entrer positivement dans cette démarche.** Nous les présentons ci-dessous et vous invitons à les partager avec vos étudiant.e.s.

Donner corps à une réalité mal connue

Donner la parole aux personnes migrantes, réfugiées ou requérantes d'asile est essentiel pour que leurs points de vue et leurs expériences soient entendus et partagés avec le public. Faire le lien avec la situation des droits humains dans leurs pays d'origine, la situation qu'elles ont fuie, mais aussi restituer leurs expériences, compétences et parcours de vie, est une façon de casser les stéréotypes liés au statut et à l'étiquette qu'ils et elles peuvent avoir ici en Suisse. Cela permet de mettre en lumière les personnes derrière les catégories auxquelles elles sont souvent réduites, et de rendre compte des raisons de leur migration. Cela étant, le risque existe également que le témoignage d'une seule personne individualise et particularise de manière disproportionnée une situation ou une problématique, en faisant oublier sa dimension politique et les enjeux de lutte collective qu'elle recouvre. C'est pourquoi il ne nous paraît pas toujours opportun de proposer un témoignage direct dans le cadre de nos interventions.

De la difficulté de parler

Outre d'évidents problèmes de communication dus à la langue, leur témoignage nécessite des précautions particulières. Raconter son parcours et être questionné.e sur celui-ci peut avoir pour effet de faire revivre à la personne certains événements difficiles, voire traumatisants («retraumatisation »). Qu'il s'agisse de questions en lien avec lesdits événements, ou du fait que les questions puissent rappeler une forme d'interrogatoire, réactivant potentiellement des situations de violences d'Etat et/ou la procédure d'asile suisse, il est primordial de respecter l'intimité de la personne, de la laisser choisir les questions auxquelles elle souhaite répondre, et d'éviter toute forme d'intrusion ou de voyeurisme.

Risques spécifiques aux personnes issues du domaine de l'asile

L'exposition d'une personne réfugiée ou requérante d'asile (dans la presse, même locale, sur les réseaux sociaux, ou lors d'une présentation en public) peut également signifier pour la personne concernée un risque :

- a) de mettre en danger la famille restée au pays
- b) de s'exposer à des menaces ou à des attaques par des sympathisant.e.s voire des agent.e.s du régime en Suisse
- c) de porter préjudice à sa procédure d'asile ou à sa situation personnelle en Suisse

Diversité de parcours

Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, témoigner devant une classe est un exercice très délicat pour les personnes concernées. Il est par conséquent difficile de rencontrer des individus souhaitant se prêter au jeu. Le plus souvent, ceux qui acceptent sont établis à Genève depuis un certain temps, maîtrisent correctement la langue française, et ne vous présenteront pas un parcours récent et correspondant aux situations mentionnées par les médias.

Les personnes en situation irrégulière

Au-delà de ces éléments individuels, certaines des associations de notre groupe ne peuvent et ne souhaitent pas présenter de témoignage en personne. Leur travail les mettant essentiellement en contact avec des personnes en situation irrégulière, il serait dangereux pour ces dernières de témoigner à visage découvert de leur situation. Il existe par contre de nombreux témoignages écrits qui permettent d'avoir une vision intéressante de leurs réalités et de proposer des interventions vivantes pour les élèves.

Une question d'organisation

Un dernier point, non négligeable, se situe sur le plan organisationnel. Concilier les horaires scolaires avec les agendas souvent chargés des associations est compliqué. Coordonner ces deux éléments avec les disponibilités des personnes amenées à témoigner est une réelle gageure, que nous nous efforçons de relever. Cependant sans pouvoir vous le garantir, car une convocation imprévue de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ou un entretien d'embauche inopiné auront par définition priorité sur un rendez-vous dans une école.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas garantir de pouvoir venir accompagné.e.s d'une personne-témoin. Toutes les associations possèdent des outils pédagogiques basés sur des témoignages écrits, autour desquelles elles se feront un plaisir d'articuler leurs interventions, à votre demande.

Nous restons à disposition en cas de questions et pour toute précision que nous pourrions apporter au présent document, et nous nous réjouissons de collaborer avec vous !